



FONDATION POUR LES AIRES PROTEGEES ET LA BIODIVERSITE DE MADAGASCAR

SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET

« Pour la consolidation de la base de données de la FAPBM en cartes d'information géographiques et en télédétection »

1. La Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar (FAPBM) est une fondation privée malgache reconnue d'utilité publique dont la mission est de « contribuer au développement humain durable par la conservation et la valorisation de la biodiversité à travers la mobilisation de sources de financements pérennes en faveur du Système des Aires Protégées de Madagascar »

Actuellement, la FAPBM apporte ses appuis financiers à 36 aires protégées du Système d'Aires Protégées de Madagascar (SAPM) dont 22 aires protégées du réseau Madagascar National Parks (MNP) et 14 aires protégées gérées par des ONG ou associations nationales et internationales.

Selon l'un des objectifs spécifiques de son Plan Stratégique (2017-2021), qui est d'élever le niveau d'efficacité de gestion des aires protégées qu'elle finance, la FAPBM souhaite renforcer sa base de données sur les impacts des financements qu'elle octroie sur la conservation de ces aires protégées et de la biodiversité. Pour atteindre cet objectif, la FAPBM procède au recrutement d'un consultant pour l'élaboration des cartes montrant l'évolution des formations végétales et des autres habitats naturels au niveau des aires protégées qu'elle appuie.

2. Les services consistent à faire la conception de la cartographie des habitats naturels de chaque aire protégée appuyée par la FAPBM et de leur évolution de 2010 à 2020 (2010 – 2015 – 2020).
3. La FAPBM invite les consultants potentiels à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Aussi, ceux qui sont intéressés sont invités à fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (lettre de motivation ou manifestation d'intérêt, CV, brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expériences en matière de réalisation de prestations dans des conditions similaires, personnel doté des connaissances requises en vue de la mise en œuvre des prestations, compréhension de la mission etc.).
4. Un Consultant individuel sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le manuel de procédure de la Fondation.
5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous.
6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous ou envoyées par e-mail : mail@fapbm.org et en copie handrianandrasana@fapbm.org, au plus tard le **Vendredi 05 Juin 2020 à 17 heures** locales. Une liste restreinte sera établie par sélection des dossiers reçus (cf. point 3). Les consultants sélectionnés seront invités à soumettre une proposition technique et financière.
7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires, notamment les termes de référence de l'étude, à l'adresse ou adresse e-mail mentionnées ci-dessous.

Adresse :

Fondation pour les Aires protégées et la Biodiversité de Madagascar

A l'attention de : Monsieur Le Directeur Exécutif / Réf : SIGiste

Lot II K 44 Bis Ankadivato

101 - Antananarivo - Madagascar

Tél. (261) 20 22 605 13

Email: mail@fapbm.org en copie handrianandrasana@fapbm.org et

www.fapbm.org